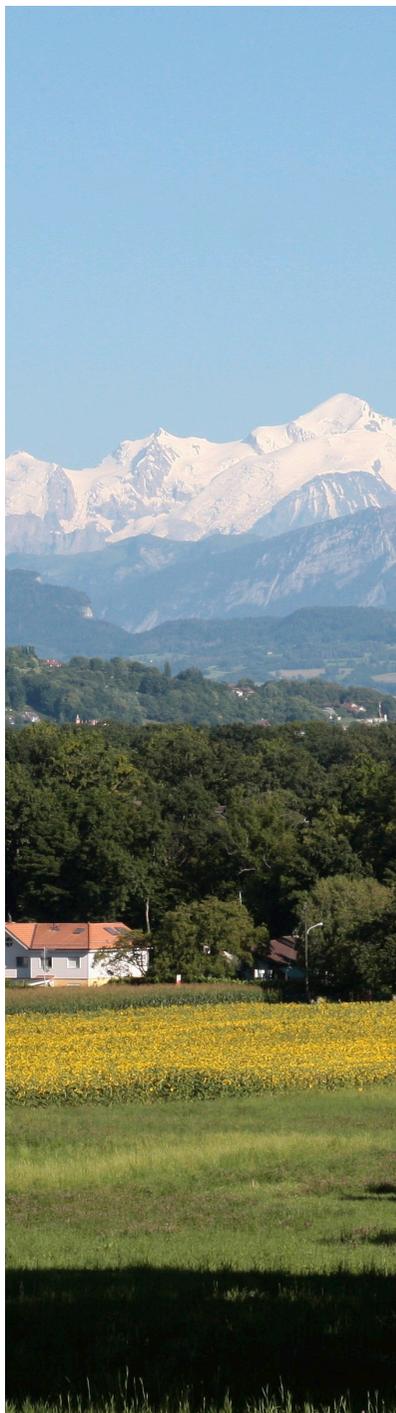


LA COQUILLE

Édition n° 53
Commune de Vandœuvres
Printemps 2022



LA COOQUILLE



SOMMAIRE

Éditorial	6
Vie communale	8
Gens d'ici	42
Brèves	50
Informations communales	60
Courrier des lecteurs	70

RETOUR DE LA NEIGE EN PLAINE

La fin de l'année 2021 a été marquée par le retour du froid intense et de la neige, un vrai hiver de contes de fées, luges, bonshommes de neige et cris des enfants. Nous espérons que, malgré les nombreux travaux sur les routes et ces conditions hivernales, les rennes qui tirent le traîneau du père Noël auront pu trouver vos cheminées.

Au fil de la lecture de la *Coquille*, vous découvrirez un article intéressant sur la réévaluation du parc immobilier du canton, et nous vous présenterons nos deux nouveaux conseillers municipaux, Paul Stalder et Melvin Provini. Nouveaux conseillers certes, mais Vandœuvriens de toujours. Ensuite, coup de projecteur sur les événements qui ont pu à nouveau avoir lieu : sortie des aînés, centenaire de la Maison de Pressy, entraînement à la Course de l'Escalade à l'école, marché de Noël et concours d'écriture aux Maisons Mainou.

Dans la rubrique Gens d'ici, vous découvrirez Maud Vauthier.

Et pour sensibiliser la population au cancer du sein, la commune a reconduit l'action «1 Tulipe pour la VIE».

Les activités communales reprennent, j'en veux pour preuve les reportages photographiques sur les Vœux des autorités et le repas des aînés.

Clean Up Day à l'école et journée d'information sur la gestion des déchets, nous relaterons les premières actions concrètes en matière d'écologie que la commune a menées.

Nous vous souhaitons une agréable lecture et nous réjouissons de vous retrouver très bientôt lors de nos activités communales.

Texte : Véronique Lévêque

ACTUALITÉS



RÉÉVALUATION DU PARC IMMOBILIER DU CANTON

Le 9 septembre 2020, le Conseil d'État genevois a présenté son projet de loi PL 12773 qui prévoit une réévaluation du parc immobilier du canton.

Le but de cette loi est de mettre en conformité l'évaluation des immeubles/villas avec la loi sur l'harmonisation des impôts directs (LHID), à savoir que les immeubles soient évalués à leur valeur vénale (valeur de marché). Actuellement, une grande partie du parc immobilier a une valeur fiscale inférieure à la valeur de marché, ce qui n'est ainsi pas conforme à la LHID. En effet, la dernière évaluation du parc immobilier s'est achevée en 1964, et seules de très légères modifications ont été apportées, avec par exemple la majoration récente de 7 % des valeurs fiscales des biens immobiliers. À préciser que cette modification a été estimée comme violant le principe de légalité par la chambre constitutionnelle de la Cour de justice.

En procédant à la réévaluation, le Conseil d'État estime ainsi respecter le principe de l'égalité de traitement entre les nouveaux et les anciens propriétaires, ces derniers étant soumis à une réévaluation uniquement en cas d'aliénation ou de succession.

Ce projet de loi prévoit ainsi une nouvelle méthode d'évaluation additionnant deux valeurs (dans le cadre d'une villa) :

- la taille du terrain multipliée par la valeur fiscale au m² par classe de situation ressortant de cartes spécifiques ;

- la valeur de la construction ressortant de la police d'assurance incendie.

Il contient également la suppression totale de l'abattement annuel de 4 % par année d'occupation sur la valeur fiscale des immeubles, prévu dans le système actuel (abattement limité à 40 %, soit dix ans d'habitation).

En cas d'acceptation, ce projet de loi aura indéniablement un impact considérable sur les anciens propriétaires de villas, raison pour laquelle des mesures d'accompagnement sont prévues.

En effet, l'administration fiscale a estimé que, sans mesures d'accompagnement, l'entrée en vigueur du nouveau système de réévaluation du parc immobilier engendrerait des recettes fiscales supplémentaires d'environ deux cent vingt et un millions de francs.

Par mesures d'accompagnement, il faut comprendre une légère diminution de l'impôt sur la fortune, ainsi que des déductions sociales supplémentaires temporaires (durant quinze ans) ; le but étant de limiter l'impact pour les propriétaires qui seraient confrontés à une nouvelle charge fiscale insupportable qui excéderait leur capacité contributive.

Toutes ces mesures seraient financées d'une part par l'augmentation des recettes fiscales liées à la réévaluation du parc immobilier, d'autre part par le changement du barème

lié à l'impôt sur les bénéficiaires et les gains immobiliers. En effet, dans le cas d'une détention de plus de vingt-cinq ans, en cas de plus-value immobilière, le propriétaire bénéficie actuellement d'un taux de 0 % sur cette plus-value. Ce taux serait rehaussé à 10 %.

L'entrée en matière sur ce projet de loi a été refusée par la commission fiscale. Le Grand Conseil a décidé de le renvoyer à nouveau en commission, tout comme un contre-projet (PL 13030) proposé par certains députés.

Ce contre-projet prévoit notamment la prorogation des valeurs fiscales pour une durée indéterminée, la majoration de 5 % pour 2022 (si valeur fixée après le 31.12.2011), l'indexation dès 2023 à l'indice genevois des prix à la consommation (limité à 1 % maximum par année), un impôt immobilier complémentaire réduit à 0,02 % pour la résidence principale, un impôt sur le gain immobilier fixé à 2 % après vingt-cinq ans de détention, ainsi qu'une réduction des barèmes de l'impôt sur la fortune.

Voici en quelques mots les dernières évolutions concernant ce projet de réévaluation du parc immobilier, qui pourrait avoir un impact considérable pour les anciens propriétaires de biens immobiliers sur notre commune, mais également sur l'ensemble du canton.

Texte : Michael Andersen

VIE COMMUNALE



CLEAN-UP DAY

Le vendredi 17 septembre 2021, journée suisse du Clean-Up Day, nous avons bénéficié au sein de plusieurs classes de notre école d'ateliers avec des experts. Ces derniers nous ont expliqué le recyclage et le remplacement des objets périssables par des objets durables. Voici quelques exemples de ce que nous avons appris: il est possible de remplacer les pailles en plastique par des pailles en métal, ou le papier d'aluminium par du tissu imprégné de cire d'abeille, ou encore une bouteille en plastique par une gourde. Ce sont des petits gestes simples et très efficaces.

Pour cette journée, nous avons également dû apporter des déchets personnels dans le but de les trier par catégories à l'aide des enseignants et des experts présents dans notre école. L'après-midi, tous les élèves se sont équipés de gants et de sacs recyclables avant de partir à la recherche des déchets pour nettoyer notre commune. Nous avons trouvé toutes sortes de déchets, dont une radio, ainsi que plusieurs centaines de mégots de cigarettes. À notre retour, nous avons trié les déchets que nous avons ramassés et ceux apportés de chez nous dans de grandes bennes mises à disposition par la commune dans le préau de l'école. Il y en a eu beaucoup moins que les années précédentes.

Bravo à toute la commune de Vandœuvres et un grand merci !

Texte : Chiara, Jeremy, Charya, Lucile, classe de 7P-8P de Joana Reyes, enseignante et maîtresse adjointe à l'école de Vandœuvres

Photographies : Nathalie Castrucci, enseignante à l'école de Vandœuvres, Rémi Merle, association Eco-Citoyen, www.eco-citoyen.ch



JOURNÉES D'INFORMATION SUR LA GESTION DES DÉCHETS 11 ET 18 SEPTEMBRE 2021

Le nouveau plan de gestion des déchets du canton de Genève est ambitieux: il veut réduire de trente pour cent le volume des déchets incinérables. Il est à noter que Genève est le seul canton suisse où les sacs poubelles ne sont pas payants. Pour maintenir cette situation, il est indispensable que la population genevoise améliore le tri de ses déchets, afin que la Confédération ne nous impose pas de taxes supplémentaires.

La commune a donc décidé d'organiser deux journées d'information à notre déchetterie communale, située au chemin de Marchepied. Cette dernière sera bientôt déplacée à l'intersection du chemin des Princes et de la route de Mon-Idée, et cette construction comprendra également une caserne de pompiers et des locaux pour les cantonniers.

Ces journées ont fourni l'occasion de présenter le système d'élimination des déchets encombrants mis sur pied par Mobilitri, répondre aux questions de nos résidents et recueillir leur opinion. Les avis collectés sont précieux et permettront d'améliorer le service offert.

Ce nouveau concept permet à la population de se rendre en un lieu prédéfini afin d'y apporter ses déchets encombrants en tout temps. Ce système est à l'essai pour trois ans.

Par ailleurs, afin d'améliorer la qualité de la collecte de nos déchets incinérables, la commune a réalisé en octobre 2021 une

enquête sur la composition de nos sacs à ordures (noirs), sur l'entier de la commune. Cette étude avait pour objectif de mieux comprendre le contenu des sacs, afin de diminuer les déchets qui ne devraient pas s'y trouver (pet, papier, verre). Elle doit permettre de préciser les besoins en matière d'infrastructures ou d'informations à transmettre à l'avenir.

En cours d'analyse, les résultats seront présentés dans un prochain article.

N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques concernant la problématique de vos déchets. Ce n'est qu'ensemble que nous parviendrons à améliorer la qualité de notre environnement.

Texte et photographies : René Stalder



JOURNÉE HORS DU TEMPS À LA RÉSIDENCE DE PRESSY (MAISON POUR PERSONNES ÂGÉES)

Le dimanche 26 septembre 2021 se tenait à la Résidence Maison de Pressy une fête à l'occasion de ses cent ans. Avant d'aller plus loin, quelques dates clés :

- **1870** : Date où tout commence. La Maison de Levraz à Pressy est louée par un groupe de personnes bienfaitrices qui accueillent leurs premières pensionnaires, des femmes convalescentes, infirmes ou incurables, afin de leur procurer « le bénéfice sanitaire d'un changement d'air dans de bonnes conditions hygiéniques ».
- **1875** : La Maison de Levraz devient l'Asile de Pressy. Inauguration de l'Asile de Pressy (exploitation pour 30 ans).
- **1921** : Date décisive dans l'histoire de la Maison de Pressy ! La société Asile de Pressy doit se transformer en fondation, la Fondation Marracci-Moricand-Dunant, en hommage à ses bienfaiteurs ; le but et le fonctionnement ne pourront être modifiés. L'Asile de Pressy devient la Maison de convalescence pour femmes.
- **1965** : Rénovation importante, modernisation de la maison.
- **1975** : 100^e anniversaire de la Maison de Pressy.
- **1986** : Rénovation totale, agrandissement pour répondre aux exigences de l'état.

- **1995** : Le bâtiment entièrement rénové devient un EMS (établissement médico-social) géré par l'Association Maison de Pressy. Il accueille des pensionnaires, femmes et hommes.

- **2014** : La Maison de Pressy quitte le statut d'EMS et redevient une résidence privée.

- **2021** : Centenaire de la Fondation Marracci-Moricand-Dunant.

La fête, sous forme d'exposition de photographies, permettait de traverser les couloirs chargés d'histoires et de souvenirs pour le moins chaleureux de la Résidence. Il y avait, au début de l'exposition, un court historique retraçant l'histoire de la maison de 1921 à aujourd'hui, ainsi que des photos prêtées par la Mairie de Vandœuvre, et d'autres faisant partie des archives de la Maison de Pressy. On pouvait également admirer des photos en noir et blanc de Vandœuvre ainsi que des portraits et photos de groupes devant et aux alentours de la Résidence.

À l'extérieur, un grand espace de restauration avait été aménagé, avec :

- Eldora, qui a concocté le magnifique buffet et qui officie d'ailleurs également comme équipe résidente en cuisine.
- La fromagerie De Bleu de Vézenaz, avec un stand de fromages très attractif et bien présenté, miam !



- Casa Mozzarella fabriquait la mozzarella devant les visiteurs, qui avaient ensuite la possibilité de la déguster.
- Beesafe, qui produit de l'hydromel, une boisson fermentée faite d'eau et de miel, agréable mélange.

Les enfants n'étaient pas en reste. Il était également possible de faire le tour de la magnifique propriété à dos de poney (merci au Poney club de Presinge), ainsi qu'en bonus la possibilité de se défouler, toujours pour les plus petits, dans un château gonflable loué auprès de la société Kidlock.

Le tout sous l'auspice d'un temps ensoleillé et agréable.

Texte: Melvin Provini

**Photos: Manuelle Sydein-Covin,
Directrice, Résidence Maison de Pressy,
Fondation Marracci-Moricand-Dunant,
www.pressy.ch**



ENFIN UNE SORTIE POUR NOS AÎNÉS 25 NOVEMBRE

Cela faisait bien longtemps que nous l'attendions, cette traditionnelle sortie des aînés, et cette fois, elle a enfin pu avoir lieu.

La matinée fut dédiée à une visite de la Fondation Bodmer à Cologny, un lieu magnifique, inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO et qui possède des trésors. Nous avons pu admirer la collection permanente qui propose de retracer l'histoire de la civilisation, depuis la découverte de l'écriture. Au travers de papyrus, manuscrits, bibles et autres supports écrits, comme du jade orné d'or, nous avons voyagé dans le temps et le monde entier.

Puis nous avons suivi une visite détaillée et très intéressante de l'exposition temporaire *La fabrique de Dante*, qui rend hommage à Dante Alighieri à l'occasion du 700^e anniversaire de sa mort. Une exposition très complète qui présente des œuvres qui n'avaient encore jamais été montrées au public.

Nous avons aussi pu admirer une collection impressionnante de livres miniatures et géants dont le plus petit mesure quatre millimètres et demi pour deux grammes et le plus grand un peu plus de nonante centimètres pour trente kilos !

Nous avons finalement tous repris le car en direction de l'Auberge de Vandœuvres, qui nous a accueillis avec beaucoup de gentillesse, et où nous avons très bien déjeuné.

L'aspect local de cette sortie a permis que certains nous rejoignent pour le déjeuner, comme des résidents de la Maison de Pressy.

Cette sortie était une grande réussite avec une magnifique organisation et une visite d'un lieu magique pour finir avec un bon repas. Mais c'était surtout un moment de joie et de fête après des mois de restrictions et d'interdictions. Les aînés de la commune ont finalement pu se retrouver et profiter de parler, échanger, rire, manger et oublier un instant cette satanée crise sanitaire.

Vivement la prochaine !

Texte : Galia Turrettini

Photographies : Talia Freitas



COMME UN PHOENIX, LE MARCHÉ DE NOËL DE VANDŒUVRES RENAÎT DE SES CENDRES

C'est au détour d'une discussion amicale un soir de juin 2021 que tout a commencé... Et si nous relançons le marché de Noël de Vandœuvres ?!

Petit à petit, un comité se forme, avec une belle motivation et cette envie de faire un beau marché de Noël pour les Vandœuvriennes et Vandœuvriens, une belle fête, comme une revanche sur l'année 2020. L'esprit de ce nouveau comité est collégial, convivial, travailleur et respectueux ; chacun amène ses idées, ses connaissances. Les lignes directrices sont tracées, nous imaginons un marché de Noël traditionnel avec quelques nouveautés, comme un magicien et un stand de maquillage pour les enfants, stand auquel nous avons dû renoncer au dernier moment pour des raisons sanitaires évidentes. Nous optons aussi pour un marché sur un seul jour, soit le samedi, pour cette année de reprise. Nous croisons fort les doigts pour que cette formule un peu simplifiée, mais qui a déjà fait ses preuves, puisse être un succès auprès des exposants et visiteurs désireux de retrouver la magie de Noël.

À ce moment-là, tout prend forme. Il y a beaucoup de choses à faire et à penser, surtout que le Covid, qui n'est jamais très loin, nous oblige à parer à toute éventualité au moyen de plans sanitaires. Nous avons la chance d'être soutenus par la Mairie et toute son équipe qui n'a pas compté ses heures, et ce, toujours avec le sourire, ce qui a été un véritable atout dans notre course contre la montre. Nous profitons

d'ailleurs de cet article pour les remercier chaleureusement.

Le 27 novembre approche à grands pas, les exposants répondent présents, beaucoup d'entre eux sont des habitués, quelques belles découvertes et même une classe de l'école de Vandœuvres pour tenir la buvette, afin de financer leur camp de mai 2022. Tout est prêt pour le jour J, avec en bonus une météo des plus clémentes.

Quand les stands sont prêts, que la musique commence et que les premiers visiteurs reçoivent un jus de pomme chaud en guise de bienvenue de la part du comité, nous prenons conscience que nos efforts en ont valu la peine. Les retours immédiats sont positifs, les visiteurs affluent et les exposants semblent contents d'avoir pris le risque de s'être engagés dans cette aventure avec nous, malgré l'incertitude liée à la pandémie. Nous pouvons dire que nous avons passé entre les mailles d'un filet qui s'est resserré juste derrière nous !

Les festivités ont battu leur plein toute la journée, entrecoupées d'activités pour les enfants dans le temple gracieusement mis à notre disposition par la Paroisse. Le magicien a déambulé dans le marché, créant surprises et émerveillements pour petits et grands. Nous voulons aussi saluer la présence des élus de la commune qui sont venus au contact de la population, ainsi que Mme le Maire, Laurence Miserez, et son adjoint René Stalder.



Après une petite panne de courant vite résolue qui n'a pas réussi à gâcher l'esprit festif, et de petits flocons féeriques pour terminer une journée réussie, il est l'heure du bilan.

Nous avons souhaité donner la parole aux exposants, puisqu'ils représentent bien cinquante pour cent de ce marché, en leur demandant de nous donner leur retour. Voici certains de leurs commentaires :

« Merci pour l'organisation de ce marché, qui fut une réussite. Toutefois, j'ai trouvé qu'il manquait un peu de stands de nourriture, du type gâteaux de Noël, pains d'épice, liqueurs, épices, fruits... »

« Nous avons mangé de la soupe, dégusté des huîtres accompagnées d'un délicieux vin ; mon papa a adoré la raclette et mes fils étaient heureux de manger des crêpes bien chaudes l'après-midi. En point d'amélioration, j'ajouterais plus de vin chaud, mais franchement, c'est la première fois que je mange aussi bien sur un marché, et c'est important. »

« Pas d'odeurs caractéristiques des marchés de Noël : cannelle, orange... »

« La seule remarque que je pourrais faire, c'est que je trouve dommage que le marché ne se déroule pas sur deux jours (samedi et dimanche), compte tenu de l'infrastructure requise. »

Nous sommes fiers de ces retours positifs et constructifs que nous nous efforcerons de prendre en compte dans les éditions à venir. D'autres points ont aussi été soulevés que nous ne pouvons pas traiter dans cet article, faute de place, mais tous vont être pris en

considération pour offrir un accueil optimal aux exposants et aux visiteurs.

Nous donnons le mot de la fin au Président du comité d'organisation du marché de Noël de Vandœuvres : « J'aimerais remercier les membres du comité de leur engagement, leur enthousiasme et leur disponibilité, la Mairie d'avoir partagé son expérience et ses connaissances, les exposants de leur soutien et les Vandœuvriennes et Vandœuvriens de leur fidélité sans faille. Nous avons accompli beaucoup en peu de temps et pouvons être fiers du résultat. Le Covid nous a causé des surprises, mais nous avons relevé le défi, et je serai heureux de le relever avec ce comité en 2022. »

Texte : Ratha Jaques, Cristina Nucci, Alexandre Oltramare, Catherine Pictet, Mark Smith, Galia Turrettini, Comité du marché de Noël, marchedenoelvandoeuvres@gmail.com
Photographies : Eugenia Riccio



CLUB DE BRIDGE DE VANDŒUVRES

Jeudi 2 décembre 2021, le Club de Bridge de Vandœuvres s'est réuni dans une ambiance festive et chaleureuse.

Quatre tables (seize personnes) ont joué un tournoi (vingt-quatre dames), puis fêté l'Escalade.

Le président, Michel Hagmann, a brillamment discoursé sur l'histoire de cet événement cher au cœur des Genevois et a été très applaudi.

Le Club de Bridge se retrouve au centre communal tous les jeudis après-midi. Les joueurs de tous niveaux sont acceptés.

Plaisir de jouer et convivialité demeurent les objectifs prioritaires du Club de Bridge de Vandœuvres.

Lieu: Centre communal et sportif, 1^{er} étage (accès côté Esplanade), route de Meinier 24

Quand: tous les jeudis dès 14h (hors vacances scolaires)

Contact: Michel Hagmann, tél. +41 22 348 21 39, mjhagmann@bluewin.ch

Texte et photographie:
Claire Huyghues Despointes



ENTRAÎNEMENT À LA 43^E COURSE DE L'ESCALADE

La cloche retentit dans le préau, mais les enfants de l'école de Vandœuvres ne regagnent pas leurs pupitres après la dernière récréation de la journée : c'est l'heure de l'entraînement à la Course de l'Escalade !

Chaque mardi, pendant huit semaines, du 28 septembre au 23 novembre, les élèves de l'école de Vandœuvres, toutes classes confondues dès la 3^P, troquent leurs habits quotidiens pour ceux de sport, prêts à commencer l'entraînement à la Course. Quand les premières notes d'une musique entraînante résonnent dans le préau, enfants, maîtres et parents bénévoles se regroupent au milieu de la cour pour suivre les premiers mouvements dictés par un enseignant faisant office d'entraîneur. Une fois le corps suffisamment échauffé, les enfants retrouvent leurs camarades de classe pour poursuivre l'entraînement dans deux groupes séparés. Les élèves les plus âgés quittent le préau pour courir dans le village ou dans le parc de la Mairie, accompagnés des maîtresses et de quelques parents ; les plus jeunes restent dans la cour de l'école pour faire des jeux comme la course de relais par équipe, avant de courir sans arrêt pendant huit à dix minutes dans le préau. Leurs beaux efforts sont couronnés par un goûter servi par les maîtresses, que les enfants s'empressent de consommer avant de regagner leur classe.

Cette année encore, les enseignants de l'école de Vandœuvres se sont inscrits à Sant «e» scalade, une association visant à promouvoir l'activité physique, le sport, la santé et le bien-être. De ce fait, une partie

des cours de gymnastique hebdomadaires a été remplacée par l'entraînement à la course pour les élèves de six à douze ans. Grâce à cette belle initiative, septante-deux enfants se sont inscrits à la Course et ont couru sous l'écusson de la commune, portant les t-shirts mis à disposition par l'école. Leurs inscriptions, tout comme celles des parents bénévoles qui ont aidé à encadrer les enfants pendant l'entraînement, ont été offertes par la Mairie de Vandœuvres. Tous, enfants et adultes, ayant ou non participé à la Course, ont également reçu une médaille visant à saluer les efforts fournis lors des entraînements.

Le matin glacé du 5 décembre, la fête était au rendez-vous au parc des Bastions, malgré les restrictions sanitaires. Les courageux sportifs ont bravé le froid et la neige pour arriver au but. Une foule les attendait le long de leur parcours pour les encourager. Parents, amis, supporters inconnus ont suivi leurs foulées avec impatience et ferveur. Outre les cadeaux-souvenirs de la 43^e Course de l'Escalade, câlins, sourires, mots de réconfort et félicitations les ont récompensés lors des retrouvailles avec leurs accompagnants au Village des enfants.

Un grand merci aux enseignantes qui ont tant fait pour motiver et encourager les enfants, aux parents, qui ont donné de leur temps pour les encadrer, ainsi qu'à la Mairie de les soutenir.

Texte et photographies : Eugenia Riccio



VERNISSAGE DU LIVRE DES ARBRES REMARQUABLES

Le 8 décembre dernier, Vandœuvres accueillait le vernissage de la réédition du livre *Des arbres remarquables, 51 histoires enracinées à Genève*. Notre Mairie a été choisie pour cet événement, car l'un des spécimens recensés dans l'ouvrage, notre fameux tulipier de Virginie, veille fidèlement sur elle depuis plus de deux cent cinquante ans.

C'est donc face à ce dernier que le président de la Société genevoise de Dendrologie, Olivier Chatelain, des représentants de l'Office cantonal de l'agriculture et de la nature (OCAN), dont Bertrand Favre, co-directeur de cette réédition, ainsi que divers amoureux des arbres, qu'ils soient membres de la Société de Dendrologie ou magistrats d'autres communes, ont rendu hommage aux arbres remarquables du canton.

Le livre raconte « 51 histoires enracinées à Genève », sélectionnées parmi les deux cent six arbres du canton classés comme remarquables en raison de leur essence, de leur histoire et de leurs dimensions. Et parmi ces cinquante et une histoires, trois sont vandœuvriennes : le tulipier de Virginie du parc de la Mairie, un chêne rouge près de la route de Choulex et un chêne pédonculé sur le golf, le plus grand du canton avec ses sept cent cinquante centimètres de circonférence.

Ce vernissage était également l'occasion de rappeler le programme porté par la Société de Dendrologie « un arbre – une commune ».

Vandœuvres en a bénéficié en 1993 avec la plantation, juste derrière le tulipier, d'un noisetier de Byzance qui, d'après le président de la Société de Dendrologie lui-même, se porte à merveille dans notre parc !

Le rôle indispensable des arbres dans et pour notre environnement n'est pas à rappeler. À Vandœuvres, nous sommes fiers d'en compter un très grand nombre, qui forgent l'identité de la commune. Cette tradition botanique qui date du XVII^e siècle est due aux familles locales, propriétaires de grands domaines sur lesquels des espèces nouvelles étaient régulièrement plantées, ainsi qu'aux botanistes genevois célèbres tels de Saussure ou Boissier, à qui nous devons l'introduction du sapin bleu dans nos contrées, sapin dont la cime est visible encore aujourd'hui du côté de Miolan.

Le livre est en vente en librairie et sur le site www.arbresremarquables.ch.

Texte : Laurence Miserez
Photographies : Christophe Genoud



VŒUX DES AUTORITÉS 13 JANVIER

Il aura fallu attendre deux ans et le certificat Covid 2G pour profiter à nouveau de la traditionnelle soirée des Vœux des autorités. Sous un plafond tapissé de lumière, la salle des Combles de l'école a réuni les Vandœuvriens autour de ce bel événement.

Chaque année, cette soirée offre l'occasion d'accueillir les nouveaux résidents de notre commune, de se retrouver autour d'un verre et de savourer un repas dans une ambiance conviviale. Protocole Covid oblige, cette année, exceptionnellement, les convives ont partagé la soirée à table, par groupe de six, mais la bonne humeur et le plaisir des retrouvailles étaient bel et bien présents. Après un délicieux buffet de salades, ce fut au tour de la tartiflette de nous délecter (aussi en version végétarienne !). Pour couronner la soirée, et la tête des plus chanceux, les galettes des Rois à la frangipane ont fait le bonheur de tous ceux qui ont pu les croquer avec insouciance, mais surtout de ceux qui ont découvert les précieuses fèves qui s'y étaient cachées.

Parmi les autorités communales, Madame le Maire, Laurence Miserez, et Messieurs les Adjoints, Maximilien Turrettini et René Stalder, ainsi que trois conseillers municipaux, Paul Stalder, Melvin Provini et Eugenia Riccio, ont pris part à cette soirée. Les autorités des anciennes législatures, Janine Hagmann et Catherine Kuffer, anciennes Maires, nous ont honorés de leur présence.

Lors de son discours, Madame le Maire nous a rappelé quelques-uns des projets réalisés ou démarrés l'année passée, ainsi que ceux à venir. Parmi eux: les ruches dans le parc de

la Mairie, dont le miel sera mis à disposition des habitants ; la collaboration avec les SIG pour la réduction de la consommation d'énergie des bâtiments ; la révision du plan directeur communal (PDCCom) concernant la densification de la Zone 5, en cours de consultation publique ; la construction de la nouvelle caserne pour la compagnie intercommunale des sapeurs-pompiers sur la parcelle Gardy, dont l'autorisation de construire est en force (les appels d'offres sont en cours et la construction est prévue pour cet été) ; la recherche de solutions de garde pour la petite enfance, à savoir que quatre places ont été obtenues dans les crèches de Vésenaz et Corsier pour les habitants de la commune ; les nombreuses manifestations qui auront lieu en 2022, dont le vide-greniers au printemps, les soirées cinéma en plein air dans le parc de la Mairie cet été et l'exposition des artistes de la commune dans le courant de l'automne. Mme le Maire remercie l'Administration, qu'elle qualifie de compétente et motivée, et remarque l'existence d'une collaboration très constructive avec le Conseil municipal, source de nombreux projets.

La soirée s'est terminée dans la bonne humeur, le ventre et le cœur remplis de bonheur. Un grand merci aux organisateurs et aux Vandœuvriens qui y ont participé. En espérant qu'elle sera la première de nombreuses occasions que nous aurons au long de cette année de partager de bons moments ensemble, je vous dis à bientôt !

Texte : Eugenia Riccio

Photographies : Antoine Tardy

Photography@, antoine@antoinetardy.com



FONDATION JOHNNY AUBERT-TOURNIER

MAISONS MAINOU

3^E CONCOURS D'ÉCRITURE

En 2020, la Fondation Johnny Aubert-Tournier et les Maisons Mainou lançaient leur troisième concours d'écriture pour le théâtre, concours ayant pour but de récompenser un auteur pour la qualité de son texte.

Ce concours a suscité, encore plus que les deux précédents, un très vif intérêt. Le jury choisi par la Fondation, composé de Séverine Magois, Yves Robert et Arthur Brügger, a lu attentivement les nombreux manuscrits reçus, dont la qualité n'a fait qu'accroître la difficulté du choix, et a désigné comme lauréat de ce troisième concours :

Alexandre Santos (France)

pour son texte intitulé

Les Ronces dans ma bouche,

une histoire qui aborde le rapport mère-fille sur fond de problème d'addiction.

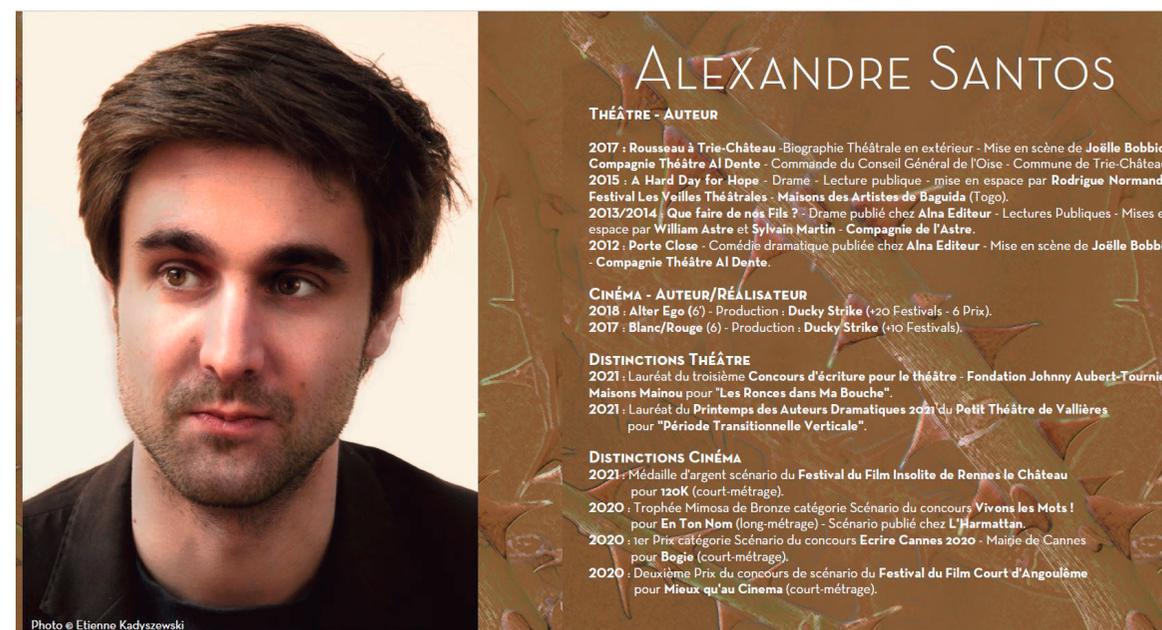
Né en 1991, Alexandre Santos est auteur de théâtre, scénariste et réalisateur de courts-métrages sélectionnés et primés lors de festivals, en France et à l'étranger. Son texte bénéficiera d'une mise en lecture professionnelle sur scène en 2022, ainsi que de sa publication et diffusion. La Fondation assurera également la promotion de l'œuvre lauréate pour sa création sur scène.

La Fondation remercie les membres du jury pour leur investissement dans la lecture des textes et dans leur choix du texte primé, et, bien évidemment, Thierry Tanquerel, président

de la Fondation Johnny Aubert-Tournier, et Philippe Lüscher, directeur artistique des Maisons Mainou, pour leur esprit d'initiative sans lequel ce concours n'aurait pas pu voir le jour.

Texte : Eric Provini, Fondation Johnny Aubert-Tournier, Maisons Mainou,
www.maisonsmainou.ch

Photographie : Etienne Kadyszewski



ENTRETIEN DE NOS ARBRES

« L'arbre est un vieux compagnon qui, comme nous, se tient debout, comme nous, est attaché à ses racines... Il est considéré comme un autre soi-même par la sagesse populaire. », ai-je dernièrement lu dans un article ayant trait aux arbres de nos régions.

Notre canton compte près de cinq cent mille de ces « autres nous-mêmes » ! Deux cent six sont répertoriés « remarquables », dont le splendide tulipier de Virginie du parc de notre Mairie ou le majestueux chêne rouge d'Amérique également situé sur notre commune, route de Choulex.

Plus le temps passe, plus on devient sensible, me semble-t-il, à la beauté et à la condition des arbres ; à l'heure où la ville et son béton gagnent toujours plus sur nos campagnes, il apparaît primordial que notre inestimable patrimoine arboricole soit préservé, entretenu et défendu.

C'est donc avec un certain effroi que, passant récemment du côté de Sous-Chougny, j'ai constaté qu'un nombre important de très vieux chênes, sis sur une belle parcelle privée le long du chemin de la Blonde, faisaient l'objet d'un abattage quasi systématique. Le spectacle de ces majestueux sujets inertes, jonchant irrémédiablement le sol au milieu d'un tapis de copeaux (cf. photos) et le bruit assourdissant des tronçonneuses maniées par une cohorte de bûcherons étaient saisissants. Je me suis alors demandé à qui incombait l'entretien des arbres de notre commune et, qui du privé ou des pouvoirs publics, avait bien pu mandater ces bûcherons et ordonner l'abattage que j'avais sous les yeux.

Renseignements obtenus du contremaître sur place, puis vérifiés auprès de la commune, il semble bien que l'abattage en question – prérogative du Canton – ait été indispensable et effectué conformément à la législation en vigueur (législation abondante, dont quelques indications importantes figurent sur le site de la commune). En effet, alertée par les propriétaires de la parcelle soucieux sans doute du danger présenté par leurs vieux arbres, l'autorité cantonale compétente, l'OCAN (Office cantonal de l'agriculture et de la nature, service du paysage et des forêts), après constatation du très mauvais état de ces vieux chênes et de leur dangerosité, a effectivement statué sur la nécessité de les abattre, moyennant toutefois une compensation locale. Cette compensation consiste en la plantation d'une dizaine de jeunes chênes le long des chemins du Dori et de la Blonde, toujours sous supervision de l'OCAN. La majeure partie des frais de cet abattage incombe, sauf erreur, aux propriétaires privés de la parcelle, la commune quant à elle participant minoritairement à un assainissement de la zone dans le cadre de sa subvention pour la conservation et l'amélioration de la qualité du patrimoine arboricole de Vandœuvres.

Quand bien même ces bûcherons n'y sont pas allés de main morte, j'ai dû admettre que la légalité a été respectée... cette fois-ci du moins, puisque ces vieux chênes devaient être mis à terre pour raisons de sécurité. Mais qu'en est-il des innombrables autres arbres abattus chaque année dans notre canton, parfois à l'occasion de travaux d'intérêt public,



mais souvent aussi par des propriétaires peu enclins à entretenir leurs arbres ou par des porteurs de projets et promoteurs peu soucieux de végétaux qui entraveraient leurs vues, au propre comme au figuré ?

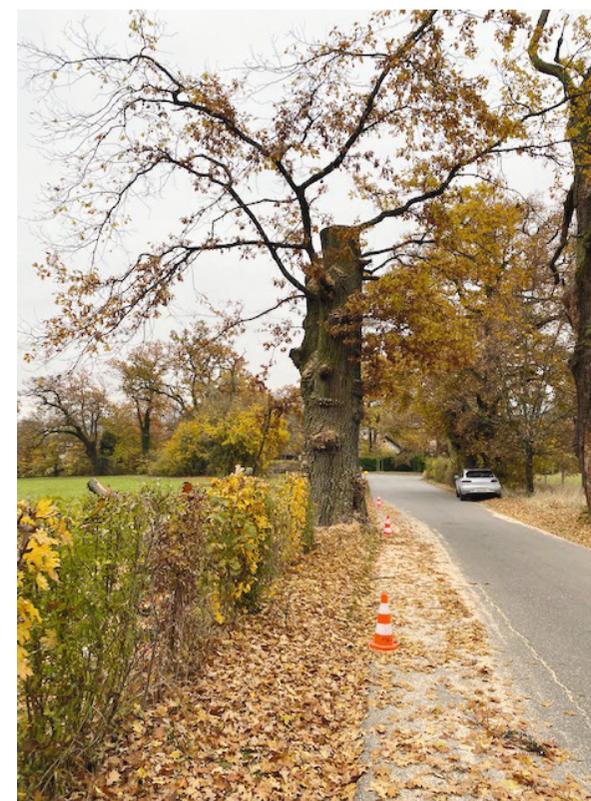
Même si nos autorités cantonales assurent que pour un arbre abattu trois sont replantés, combien de temps faudra-t-il à l'arbrisseau pour rivaliser avec l'arbre adulte ?

Certes, nos autorités cantonales et communales sont conscientes de l'importance de notre patrimoine arboricole ; elles déploient d'ailleurs bien des efforts pour le préserver et l'améliorer tant par des actions sur le terrain que par l'adoption de dispositions spécifiques notamment, dans leurs plans directeurs. Il n'en reste pas moins que chacun devrait œuvrer chaque fois que possible à la protection et à la pérennité de nos arbres. De même que nous sommes concernés par le bétonnage là où il peut être excessif, ayons conscience de l'importance de notre patrimoine arboricole et restons vigilants pour sa préservation !

Sans transition, si ce n'est qu'il s'agit encore d'observer nos amis les arbres, un bref rappel saisonnier à propos des chenilles processionnaires du pin. Ces larves d'un papillon a priori anodin forment à l'automne des nids en boules blanchâtres, généralement logés assez haut dans l'arbre. Au début du printemps, les larves se transforment en chenilles et quittent les nids, descendant le long du tronc en file indienne ; les poils de ces chenilles possèdent des propriétés hautement urticantes pouvant s'avérer dangereuses, tant pour l'animal que pour l'homme.

Comme le précise le journal des informations de Vandœuvres (page 9), il est absolument impératif que les chenilles processionnaires soient détruites, ceci avant qu'elles ne se mettent en marche, soit avant les premiers jours du printemps.

Texte et photographies : Jean Peyer



GENS D'ICI



BIENVENUE AUX NOUVEAUX CONSEILLERS MUNICIPAUX MELVIN PROVINI

J'ai 33 ans et suis tellement heureux d'être de retour à Vandœuvres. Quand je dis « retour », c'est parce que j'ai dû quitter la commune pour aller vivre en ville, après y avoir passé quatorze ans et fait ma scolarité. J'ai pu y revenir fin 2019.

Je suis un passionné curieux. J'aime la cuisine et le cinéma avant tout. J'aime d'ailleurs tellement la cuisine que j'ai effectué mon apprentissage au Cheval-Blanc de 2010 à 2013.

Cet apprentissage de cuisinier m'a permis d'apprécier encore plus la cuisine et sa complexité, mais également appris, en tant qu'homme, à grandir, gérer les situations de stress et me remettre en question pour vraiment savoir quelle suite je souhaitais donner à ma carrière professionnelle. En somme, ça a été un passage décisif vers la maturité.

Étant également passionné de cinéma, j'ai depuis tout petit participé à beaucoup de castings en tant qu'acteur, de la télévision au grand écran, pour toujours sortir de ma zone de confort, étant un grand timide de nature.

Aujourd'hui, je travaille en qualité d'informaticien dans une banque privée, ce qui, contrairement à ma période cuisine, me permet de passer du temps avec ma famille, et c'est encore mieux dans un endroit comme Vandœuvres.

J'ai même envie de dire idyllique, car j'ai choisi le parc de Vandœuvres pour me marier, un soir d'hiver brumeux, sous l'égide de Véronique Lévêque. Inoubliable.

Ma fille née de cette union est scolarisée à Vandœuvres, pour son plus grand plaisir.

Maintenant bien réinstallé à Vandœuvres, c'est donc tout naturellement que j'ai souhaité me diriger vers la politique et le Conseil municipal pour, une fois encore, au même titre que cuisinier ou technicien informatique, me mettre au service des autres.

Texte : Melvin Provini

Photographie : Véronique Lévêque



BIENVENUE AUX NOUVEAUX CONSEILLERS MUNICIPAUX PAUL STALDER

Né et ayant grandi à Toronto, Canada, je vis à Vandœuvres depuis 1991 avec ma femme Isabelle (une Vandœuvrienne) et trois enfants adultes. Mes racines à Vandœuvres sont assez profondes puisque mes grands-parents et leurs enfants, dont mon père, sont arrivés dans la commune en 1932 (la ferme Stalder).

Avec une formation en Business Administration, ma carrière professionnelle très atypique ressemble à un arc-en-ciel et comprend des expériences dans les domaines suivants: finance, administration, vente, marketing, hockey sur glace professionnel (GSHC), organisations non gouvernementales humanitaires internationales, restauration de voitures anciennes, paysagisme aquatique, ainsi qu'en tant que consultant indépendant en automobile et chauffeur professionnel.

Sapeur-pompier volontaire à Vandœuvres depuis 1993, je reste toujours actif dans toutes les activités de la Compagnie 302 Choulex-Vandœuvres.

À travers l'Association des Sapeurs-Pompiers de Vandœuvres, je suis particulièrement actif dans la gestion et la préparation de la nourriture et des boissons pour tous les événements communaux, y compris les Promotions, la fête du 1^{er} août, le Théâtre au Parc et le marché de Noël. Mes loisirs incluent le hockey sur glace (en tant que joueur), le ski, la randonnée et la jonglerie.

Je suis très heureux d'avoir l'honneur de servir la population de cette magnifique commune en tant que nouveau conseiller municipal. Les deux commissions dont je fais actuellement partie présentent pour moi un intérêt particulier, à savoir la commission Routes, domaine public, sécurité, ainsi que la commission Culture et manifestations.

À très bientôt, mes concitoyens !

Texte : Paul Stalder

Photographie : Véronique Lévêque



MAUD VAUTHIER

« LES PETITES CHOSES FONT LE TOUT »

Maud, jeune maman de deux enfants, habite depuis plusieurs années Vandœuvres, où sa fille est scolarisée.

Suite à une reconversion professionnelle, Maud crée Fluffy Home, qui représente pour elle une véritable expérience de vie.

Ouverte en octobre 2021 après plus d'un an de travail, Fluffy Home est une boutique en ligne qui propose des accessoires de décoration et quelques meubles, chinés auprès de jolies marques. Le site www.fluffy-home.ch présente une centaine de références.

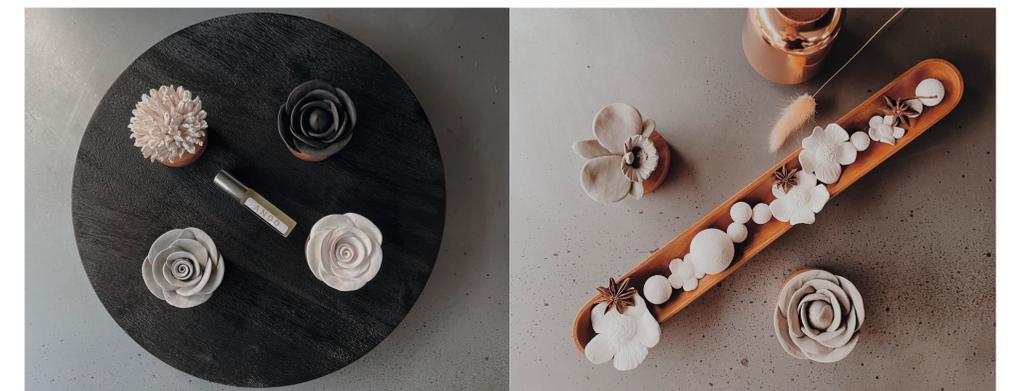
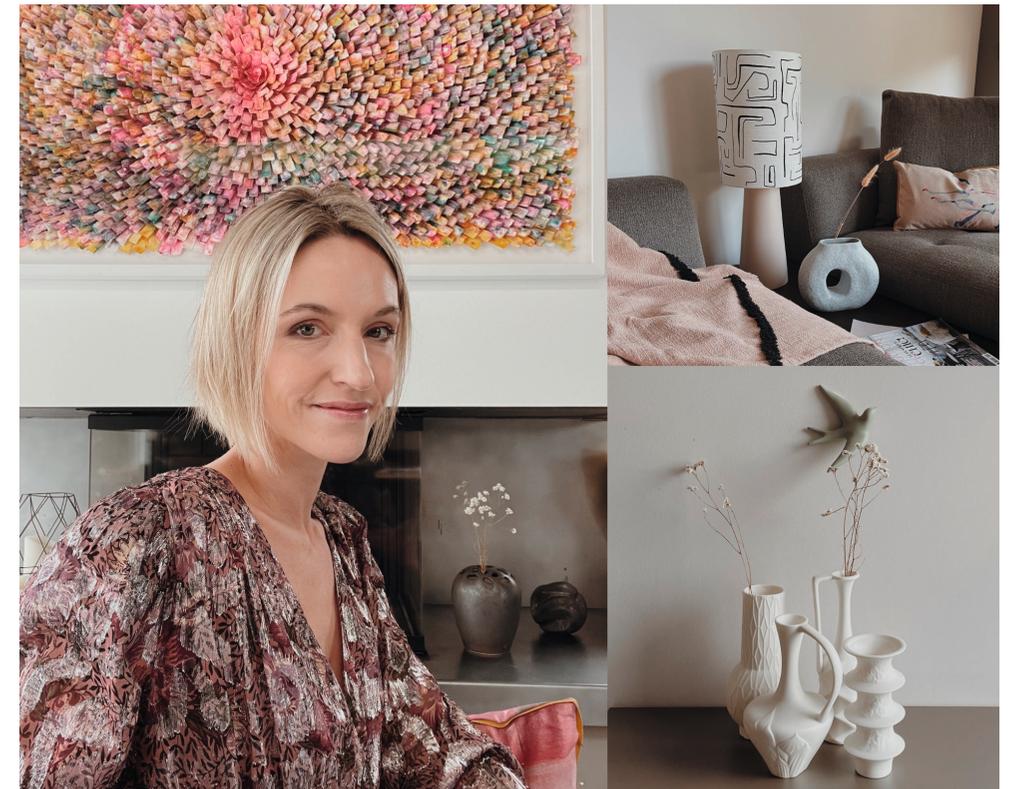
L'accent est mis sur des pièces authentiques, façonnées à la main, avec des matériaux durables et un design original. La valorisation du travail artisanal est le maître mot de ce site.

Cet univers personnel et chaleureux, mis en scène par Maud, suscite l'émotion, et le site Fluffy Home a été pensé comme une boutique de quartier dans laquelle il est agréable de flâner.

La qualité de ces beaux objets reste abordable, la livraison étant assurée par la Poste.

Fluffy Home : un vrai coup de cœur !

Texte: Claire Huyghues-Despointes
Photographies: Maud Vauthier, Fluffy Home, contact@fluffy-home.ch,
www.fluffy-home.ch



BRÈVES



PRÉSENTATION DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE ARCHIVES

Fiona Rhême, archiviste

Qui est Fiona Rhême ?

Une passionnée d'histoire qui, après un master universitaire ès lettres, a voulu se tourner vers la conservation et la mise en valeur du patrimoine et a repris des études en archivistique.

Cinq adjectifs qui vous correspondent ?

Persévérante, déterminée, curieuse, pragmatique et sensible.

Que représente Vandœuvres pour vous ?

Une commune entre ville et campagne, qui héberge sur son territoire la Fondation Hardt pour l'étude de l'Antiquité et les Maisons Mainou, lieu de résidence pour des auteurs dramatiques et des compositeurs de musique.

Café ou Thé ?

Principalement thé, même si j'apprécie un bon café de temps en temps.

Ski ou Maillot de bain ?

Maillot.

Lecture ou Sport ?

Un bon livre après une séance de sport.

Vin blanc ou Vin rouge ?

Impossible de choisir.

Chien ou Chat ?

Chat, sans hésitation.

Vélo ou Voiture ?

À pied ou en transports publics.

Vandoeuvres ou Vandœuvres ?

Vandœuvres.

Interview : Michael Andersen

Photographie : Liliane Waechter



PRÉSENTATION DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE FINANCES ET COMPTABILITÉ

Daniel Godel, responsable financier

Qui est Daniel Godel ?

Je suis une personne entière ; j'aime apprendre tout ce que la vie m'offre, que ce soit du point de vue privé ou professionnel. J'aime la nature et le sport.

Cinq adjectifs qui vous correspondent ?

Épicurien, sportif, souriant, ouvert et empathique.

Que représente Vandœuvres pour vous ?

Un havre de paix, la nature et une commune qui reste discrète tout en étant généreuse. Côté professionnel, c'est enrichissant et, pour avoir travaillé dans plusieurs sociétés privées et dans le public, c'est un cadre de travail agréable, tout en étant très varié et intéressant, mais exigeant.

Café ou Thé ?

Le café, je le bois volontiers le matin, avec des amis ou des collègues. Le thé, j'en bois plusieurs tasses par jour et j'aime varier les arômes et les épices.

Ski ou Maillot de bain ?

Ayant pratiqué le triathlon durant plusieurs années, je passe volontiers du maillot de bain aux skis, avec des phases de vélo et de footing.

Lecture ou Sport ?

Le sport et la lecture, pour moi, cela reste complémentaire ; du bien-être pour le corps et l'esprit.

Vin blanc ou Vin rouge ?

Vin rouge, si possible dans des lieux qui s'y prêtent et dans une belle ambiance.

Chien ou Chat ?

Chat, mais en extérieur, cela ne me plaît pas trop de savoir un animal enfermé.

Vélo ou Voiture ?

Vélo et train ; dans les deux cas, ce n'est que du plaisir. Je peux apprécier les magnifiques paysages que la Suisse nous offre tout en prenant du temps pour moi, sans stress.

Vandœuvres ou Vandoeuvres ?

Vandœuvres. Pourquoi modifier l'orthographe de la commune ? Et puis cela ouvre des discussions.

Interview : Michael Andersen

Photographie : Daniel Godel



1 TULIPE POUR LA VIE

Depuis quelques années, la commune de Vandœuvres participe à l'opération de lutte contre le cancer du sein menée par l'association L'aiMant Rose.

L'association L'aiMant Rose, qui a lancé cette action en 2018, a pour objectif de rendre hommage aux victimes du cancer du sein, ainsi qu'à leurs proches, et œuvre en faveur du dépistage gratuit chez les femmes de moins de cinquante ans.

Au fil des années, plus de cinq cents communes ont soutenu cette action, réunissant l'ensemble des cantons.

Ainsi, Vandœuvres verra fleurir d'ici quelques mois, dans les bacs qui décorent le mur du temple et la cour de la Mairie, des ensembles de sept tulipes blanches pour une tulipe rose, afin de symboliser la proportion de femmes atteintes du cancer du sein.

Offrant un message de poésie, de solidarité et d'espoir, les tulipes plantées en « Octobre rose » déclinent désormais chaque printemps les couleurs de la campagne dans toute sa diversité, son unité et son harmonie.

www.laimantrose.ch

1 TULIPE POUR LA VIE
1 FEMME SUR 8
VICTIME DU CANCER DU SEIN

L'aiMant Rose

3R
RÉSEAU
RADIOLOGIQUE
ROMAND

EN HOMMAGE AUX VICTIMES DU CANCER DU SEIN
ET À LEURS PROCHES

WWW.LAIMANTROSE.CH
#1TULIPEPOURLAVIE
#1SUR8

CASERNE DE POMPIERS, DÉCHETTERIE ET CENTRE DE VOIRIE

Les premières discussions autour de la construction d'un centre réunissant la voirie et les services du feu remontent déjà à une dizaine d'années. Dans cet objectif, la commune a acquis une parcelle à l'angle du chemin des Princes et de la route de Mon-Lée, dite parcelle Gardy, du nom de l'ancien propriétaire. Le projet a ensuite pu se préciser et conduire au dépôt d'une autorisation de construire préalable, obtenue en 2017, avec une déchetterie communale en plus de la voirie et de la caserne, devenue intercommunale depuis la fusion des compagnies de sapeurs-pompiers volontaires de Choulex et de Vandœuvres. L'autorisation de construire définitive a été reçue en 2021.

La construction de ce centre est donc sur le point de franchir une nouvelle étape décisive en 2022. L'Exécutif a en effet déposé fin janvier devant le Conseil municipal une délibération portant sur un crédit d'investissement d'un montant de fr. 9662618.- pour cette construction. Si le Conseil municipal adopte cette délibération, les travaux pourront commencer durant le second semestre 2022.



INFORMATIONS COMMUNALES



DANSER POUR OUVRIR SON UNIVERS

La danse africaine, par son ancrage dans la terre, son feu, sa foi profonde, sa gaieté, son élégance, nous transpose dans un nouveau contexte, nous enrichit de mouvements autres, dans lesquels nous puisons de nouvelles forces.

Quand une personne arrive à dépasser les limites qu'elle s'est fixées, à s'élargir, à percevoir et à recevoir ce que la vie peut lui donner, c'est pour elle un soulagement, et un chemin éducatif pour son esprit. Elle se sent fière et retrouve une dignité. C'est pour cela que nous parlons de processus créatif. Nul n'est établi dans un état d'être. Nous sommes tous en chemin, comme les nomades, et nous pouvons donner une direction à ce chemin, même si nous ne savons pas où il nous mènera.

Cependant, il faut un guide. Si on laisse une personne seule avec elle-même, elle va répéter toujours les mêmes gestes, ceux qui lui appartiennent déjà. Le professeur est là pour aider l'élève à intégrer des mouvements qu'il n'imaginerait même pas pouvoir accomplir. Danser transforme la façon d'appréhender la vie, d'où qu'on vienne et quelle que soit notre apparence. Chacun peut apprendre d'autres gestes, d'autres pas, un autre langage. Et expérimenter que ce qu'il connaît lui-même n'est pas exhaustif.

Quand les élèves arrivent au cours, après une journée de vie, ils apportent avec eux leurs contrariétés, leurs inquiétudes. Ils sont dans le mental. Leur corps est bloqué. Le travail de départ consiste à les faire entrer dans le

corps physique, dans une énergie positive. Le premier pas sera de leur faire sentir leurs pieds, puis leur souffle. Lorsque nous respirons par le ventre, nous revenons «chez nous», dans notre moi, de plus en plus profondément. Jusqu'à entrer dans un silence habité. C'est alors que le processus créatif peut commencer.

Nous utilisons la culture noire comme instrument de musique sur lequel nous apprenons à jouer la mélodie «soi-même». Il n'y a rien en dehors de nous que nous ne puissions apprendre. Nous n'avons pas besoin de nous confiner dans notre espace culturel, par peur de manquer d'authenticité. La culture noire nous fait dépasser nos limites et nous éveille à la nouveauté. Nous ne dansons pas sur un thème, mais devenons nous-mêmes le thème de la danse.

Lieu: salle de rythmique de l'école primaire, route de Pressy 4

Quand: une fois par mois, le vendredi de 20h à 21h30 et le samedi de 10h à 11h30

Dates: consulter le flyer publié sur le site www.vandoeuvres.ch.

Contact: Catherine Bonnard, catbonnard@hotmail.com,
tél. +41 79 610 89 91 ou +41 22 750 80 32.

Nous vous attendons nombreux !

Texte et photographies : Claudia Gemsch



DÉTENIR UN CHIEN

Les nouveaux détenteurs (qui n'ont jamais eu de chien inscrit dans la banque de données nationale AMICUS) doivent s'annoncer auprès du guichet de la Mairie. Une fois l'enregistrement effectué, le nouveau détenteur doit se rendre, avec son chien, chez son vétérinaire praticien muni de la confirmation d'enregistrement, afin que ce dernier puisse identifier le chien et l'enregistrer dans cette banque de données.

Les détenteurs sont ensuite tenus d'annoncer tout changement d'adresse et de propriétaire, ainsi que la mort du chien, dans un délai de dix jours à la banque de données AMICUS, tél. 0848 777 100, info@amicus.ch, www.amicus.ch.

Le TMC (test de maîtrise et de comportement) pour les chiens de plus de vingt-cinq kilos et cinquante-six centimètres au garrot reste obligatoire.

Pour les nouveaux chiens, à savoir toute personne qui a acquis un nouveau chien, le service recommande de suivre des cours d'éducation auprès d'un éducateur canin agréé. Pour certaines catégories d'astreinte, le nouveau détenteur doit réussir un TMC auprès d'un éducateur canin agréé par le service.

Tout chien doit être porteur de la marque de contrôle officielle (médaille) de l'année en cours fixée visiblement au collier.

Jusqu'au 31 mars dernier délai, les détenteurs de chiens ont l'obligation d'acquérir la médaille de l'année en cours auprès du guichet de la Mairie, durant les heures d'ouverture.

Documents à produire :

- confirmation de l'enregistrement du chien à la banque de données AMICUS ;
- attestation d'assurance-responsabilité civile spécifique pour « détenteur de chien » ;
- certificat de vaccination, avec vaccin contre la rage obligatoire avec une protection vaccinale valide.

Le prix de la marque de contrôle, incluant la vérification des documents, s'élève à fr. 10.-. L'impôt est directement facturé via un bordereau envoyé par l'administration fiscale cantonale (AFC), indépendamment du contrôle documentaire.

Respect des surfaces agricoles lors des promenades en campagne

Il est rappelé aux propriétaires de chiens qu'il est strictement interdit de pénétrer ou de laisser pénétrer un animal de compagnie sur tout terrain affecté à la production agricole ou à la promotion de la biodiversité, quelle que soit sa forme.

Ramassage des déjections canines, une obligation légale

Il est obligatoire de ramasser les déjections de son chien. Pour rappel, des poubelles avec distributeur de sacs pour les déjections canines (caninettes) sont réparties sur le territoire communal afin d'inciter l'utilisateur à jeter son sac dans le récipient.

www.ge.ch/detenir-chien



OFFREZ UNE SECONDE VIE À VOS SMARTPHONES ET TABLETTES

Ils sont nombreux, les vieux smartphones et vieilles tablettes à dormir au fond des tiroirs et des placards. En effet, selon plusieurs estimations, huit millions de téléphones sommeillent dans nos tiroirs sur l'ensemble de la Suisse (un par habitant).

La commune de Vandœuvres souhaite contribuer à l'économie circulaire en participant à l'opération de collecte de smartphones et tablettes usagés lancée par l'association NoOPS (No Obsolescence Programmée Suisse), en partenariat avec l'entreprise Réalise.

Les appareils collectés seront diagnostiqués et reconditionnés, avant d'être remis en vente ou désossés pour le recyclage des matières qui les composent. Les données seront effacées selon des procédures strictes.

La recette de la collecte servira à payer les coûts de l'opération et à contribuer aux buts de NoOPS, à savoir sensibiliser les citoyens aux enjeux liés à l'obsolescence programmée afin d'agir ensemble.

Nous vous invitons à participer à cette action en venant déposer vos appareils usagés dans la boîte de collecte qui se trouve au guichet de la Mairie.

www.noops.ch
www.realise.ch



réalise NOOPS

info@noops.ch

[f @NoOPS.ch](https://www.facebook.com/NoOPS.ch)

[t @noopsch](https://twitter.com/noopsch)

[i @noopsch](https://www.instagram.com/noopsch)

AVIS AUX PHOTOGRAPHES AMATEURS

Afin de recueillir de belles images de Vandœuvres pour les supports de communication, nous lançons un appel à photos.

Nous sommes à la recherche de photos, anciennes (numérisées) ou récentes, mettant en avant la nature, le paysage et le patrimoine de Vandœuvres à travers les saisons.

Si vous souhaitez partager votre talent, et peut-être voir vos images publiées, adressez-nous vos plus belles photos en haute définition (format JPG ou RAW), par courriel, à l'adresse l.waechter@vandoeuvres.ch, en précisant que vous nous autorisez à les utiliser dans les différents supports de communication. Veuillez également nous indiquer le crédit photo à apposer à côté de l'image.

Nous profitons de vous informer qu'à partir du 1^{er} mars 2022, la Mairie aménage ses horaires pour mieux vous servir.

Horaires d'ouverture (Réception et standard téléphonique)

- Lundi, mercredi, jeudi, vendredi :
9h à 12h / après-midi fermé ou sur rendez-vous
- Mardi : 9h à 12h / 13h30 à 17h

www.vandoeuvres.ch



Chers Lecteurs,

Cette page vous est spécialement dédiée.

Si vous souhaitez que vos opinions, coups de cœur, suggestions, anecdotes, photographies de Vandœuvres ou même vos recettes favorites soient publiés dans ce journal, sous la rubrique « courrier des lecteurs », alors contactez-nous !

Adresse postale
Mairie de Vandœuvres
Route de Vandœuvres 104
1253 Vandœuvres
Adresse courriel
l.waechter@vandoeuvres.ch

J'aimerais vous remercier, ainsi que la commune de Vandœuvres, pour le bon cadeau offert à tous les résidents. J'ai finalement décidé de l'utiliser pour mes achats à la Boulangerie de Vandœuvres, et les gâteaux étaient délicieux pour les fêtes !

Merci encore pour ce geste positif en cette période difficile pour tout le monde.

Melodie Kaeser

Je tiens à vous remercier pour ce chaleureux accueil, ainsi que le repas, lors de la soirée des Vœux des autorités, qui fut un excellent moment de partages divers, l'occasion de revoir des amis de la commune et d'avoir quelques informations sur sa vie.

Au plaisir de vous retrouver pour les prochains événements.

Catherine Walder

Nous souhaiterions vous remercier d'avoir publié l'article « Une relation d'amitié entre la Grèce et Genève: J. Capodistrias, C. Pictet de Rochemont, J.-G. Eynard » dans le dernier numéro de la Coquille. La Fondation Hardt exprime toute sa gratitude et sa reconnaissance à la Mairie de Vandœuvres qui nous soutient constamment depuis des années.

Fondation HARDT
POUR L'ÉTUDE DE L'ANTIQUITÉ CLASSIQUE

Avertissement photos

Les rédacteurs de la *Coquille* sillonnent les manifestations communales afin de rédiger des articles et de prendre des photographies pour enrichir ce numéro que vous tenez entre les mains.

Toute personne qui s'opposerait à une utilisation éventuelle de son image dans le journal communal ou, pour les mineurs, les personnes qui ont l'autorité parentale, est priée d'en informer la Mairie par écrit.

IMPRESSUM

Impression

Imprimerie du Cachot - 1218 Le Grand-Saconnex
Journal tiré à 1'150 exemplaires sur papier certifié FSC

Éditeur

Commune de Vandœuvres – 1253 Vandœuvres

Graphisme et mise en page

Jonathan Davet

Photographie page de garde

Catherine Walder

Rédacteur responsable

Véronique Lévêque – 1253 Vandœuvres

